



Siège Social : 2 rue Piroux - 54140 JARVILLE

Slogan de notre association : "Pour mieux vivre la surdité, inventons la vie qui va avec "

BULLETIN D'ADHESION 2016

(du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année civile)

Monsieur : NOMPrénom..... Date de naissance.....

Mme/Mlle : NOM.....Prénom..... Date de Naissance.....

Nom de jeune fille :

Adresse actuelle :

Code Postal : Ville :

N° Fax :

N° portable (pour SMS).....

E.mail :

Nombre d'enfants nés après 2004 :

Nom et Prénom :

Date de naissance :

1:.....1:.....

2:.....2:.....

3:.....3:.....

COTISATION ANNUELLE année 2016

(Cochez la case correspondante à votre choix)

Jeunes (de 16 à 21 ans) : 12 €

Nouvelle adhésion

Célibataire –Veuf (ve)-Divorcé(e) : 23 €

Renouvellement adhésion

Couple : 42 €

Membre bienfaiteur : don libre (minimum 40€
(particulier ou entreprises)

Votre moyen de paiement de votre cotisation:

Chèque

Espèces

(remise espèces DIRECTEMENT à Josette STAPF)

Votre cotisation donne droit à la carte du Cercle des Sourds. Pour cela, il faudra régler la cotisation avant le 31 janvier 2015 par chèque à l'ordre du Cercle des Sourds de Nancy- Lorraine.

Merci de l'envoyer à :

Mme Josette Stapf
"Cotisation 2016"
9 rue de Jéricho - Cidex 51
54136 Bouxières-aux-Dames

Le Comité du CSNL vous remercie.

Fait, le.....
(signature)